



## HLM pour commerçant ou artisan

-----  
Par Kas

Bonjour, es que un commerçant ou artisan à le droit à un hlm ?  
Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour  
Les critères d'attribution ne considèrent pas la profession mais le montant des revenus.

-----  
Par Kas

Merci yapasdequoi pour votre réponse, donc un commerçant ou un artisan ou un auto-entrepreneur a le droit à un HLM ?

-----  
Par kang74

Bonjour

Rien ne l'interdit, un professeur ou un infirmier aussi .  
Fort heureusement les hlm ne sont pas que destinés aux personnes qui vivent des minimaux sociaux .  
Les plafonds de revenus pour une personne célibataire sont de 30 000e / an .

-----  
Par yapasdequoi

Seuls les revenus sont pris en compte, le métier n'est pas un critère.  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869[/url]

Mais il faut aussi qu'il y ait des logements disponibles correspondant à la taille de la famille à loger. Ce n'est pas le cas dans beaucoup de régions.  
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R57178]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R57178[/url]